

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE FLAG MARIN » en abrégé « IFM »

Siège ABIDJAN MARCORY GROUPEMENT FONCIER
(GFCI), VILLA 260., Lot 260, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/02/2024 reçus par Me BLE PHILIPPE JOSE OREGA, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE FLAG MARIN » en abrégé

« IFM »

Objet : L'immatriculation des navires neufs ou d'occasion au Registre International tenu par le Ministère délégué auprès du Ministère des transports, chargé des Affaires Maritimes, conformément aux dispositions du décret numéro °2020-45 du 15 janvier 2020 portant création d'un registre international pour l'immatriculation des navires ; Le changement de pavillon ; Le changement d'adresse des navires ; Le conseil et la formation en droit maritime ;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY GROUPEMENT FONCIER
(GFCI), VILLA 260., Lot 260, Ilot 00

Dirigeant(s) M AKENAN ASSAMOI ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01746 du 18/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22094/GTCA/RC/2024 du 18/04/2024

